

A l'intention de la **Présidence portugaise du Conseil de l'UE**,

Bruxelles, le 30 novembre 2020,

Objet : Demande de priorisation en faveur de la proposition législative sur la publication d'informations pays par pays (*country by country reporting*, CBCR)

Monsieur le Premier ministre,

Monsieur le Ministre des Finances,

Monsieur le Ministre des Affaires économiques,

Nous, soussignés, membres du Parlement européen du groupe des Verts/ALE, nous réjouissons du début de la présidence portugaise. Nous nous engageons à collaborer de manière constructive avec la Présidence dans la poursuite de la justice fiscale dont l'Union européenne a tant besoin. La présidence portugaise est confrontée à six mois importants dans le domaine de la fiscalité et du blanchiment d'argent avec les négociations internationales en cours au niveau de l'OCDE, un nouveau leadership aux Etats-Unis et de nouvelles propositions de la Commission. Bien que la règle de l'unanimité au Conseil en matière de fiscalité compromette toujours l'avancement de certaines propositions législatives clés, l'inaction n'est pas une option dans les circonstances actuelles où les finances publiques sont dans le rouge. Nous rappelons que les prévisions d'automne récemment publiées par la Commission européenne estiment que les récents pics de déficit conduiront à un ratio global de la dette au PIB de la zone euro de près de 102 %. Dans ses *Perspectives de l'économie mondiale*, le FMI suggère aux gouvernements de prendre des mesures visant à augmenter les recettes, notamment en rétablissant l'équité fiscale dans l'imposition des sociétés.

Actuellement, il y a un dossier important au Conseil qui est suffisamment mûr pour être conclu. La proposition législative relative à la publication d'informations pays par pays (CBCR) est bloquée au Conseil et attend d'être adoptée depuis la Présidence finlandaise déjà. Nous souhaitons donc demander à votre Présidence de donner la priorité à cette proposition législative, et ce dès le début de la Présidence portugaise. Dans son rôle de président du Conseil, le Portugal doit tenir compte des récents développements politiques concernant la proposition législative et permettre un dialogue avec le Parlement pour parvenir à un accord tant au niveau technique que politique. Nous demandons donc à la présidence de veiller à ce que la proposition législative soit inscrite à l'ordre du jour du Conseil COMPET. Selon nos informations, il devrait maintenant y avoir une majorité qualifiée d'États membres en faveur de l'adoption d'une approche générale sur le sujet. Ce serait un signal fort du leadership portugais en matière de justice fiscale en Europe si le programme de votre présidence désignait la conclusion de ce dossier comme une priorité claire.

Les dernières recherches de l'ONG *Tax Justice Network* montrent qu'à l'échelle mondiale, 427 milliards de dollars d'impôts sont versés chaque année aux paradis fiscaux, tandis que 245 milliards de dollars sont directement perdus en raison des abus fiscaux des grandes multinationales. La plupart des recettes fiscales sont perdues dans les États membres de l'UE, y compris au Portugal. Cette étude, ainsi que d'autres recherches universitaires et scandales

fiscaux à répétition, montrent comment les grandes multinationales continuent à dissimuler leurs lieux réels d'activité et le montant de leurs impôts. Le reporting public et obligatoire pourrait efficacement lever le secret qui entoure les activités des multinationales, en fournissant aux décideurs politiques, aux citoyens, aux travailleurs, aux universitaires, aux journalistes, aux actionnaires, aux investisseurs et aux autorités fiscales des informations précieuses.

Des recherches ont montré que les exigences actuelles du CBCR pour les banques européennes ont déjà réduit le transfert des bénéficiaires vers des juridictions à faible imposition dans ce secteur. Le CBCR public fournirait également aux décideurs politiques des données qui leur permettraient d'identifier les lacunes du système fiscal et d'élaborer des politiques fondées sur des données probantes pour garantir une fiscalité équitable. Et avec elle une concurrence loyale, où les multinationales ne pourront pas supplanter leurs concurrents locaux simplement en raison d'un abus systématique des systèmes fiscaux.

À l'heure où une crise sanitaire et économique sans précédent menace l'Europe, il est impératif de veiller à ce que chacun, y compris les grandes multinationales, soit pleinement responsable et paie sa juste part. Bien que nous nous félicitons des travaux du Conseil sur la taxation de l'économie numérique, nous sommes surpris de constater que le CBCR public reçoive si peu d'attention de la part du Conseil. En termes de transparence fiscale et d'équité fiscale, il s'agit pourtant d'un enjeu crucial. Le CBCR devrait donc être traité avec la même urgence et ne pas être retardé davantage par le Conseil.

Nous sommes convaincus que la finalisation par la présidence portugaise de cette proposition législative constituerait une contribution essentielle à la justice et à l'équité fiscales dans l'Union européenne.

Bien sûr, en tant que Verts/ALE, nous espérons que la Présidence portugaise réussira également à réaliser des progrès significatifs sur des dossiers connexes en cours et à venir tels que le blanchiment d'argent, la fiscalité environnementale, un taux d'imposition effectif minimum, des critères plus stricts pour la liste européenne des paradis fiscaux et une réforme complète du Code de conduite de l'UE sur la fiscalité des entreprises.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués,

Damien Carême

Sven Giegold
Kira Peter-Hansen
Philippe Lamberts
Henrike Hahn
Ernest Urtasun
Karima Delli
Bas Eickhout
Stasys Jakeliunas
Viola von Cramon-Taubadel
Daniel Freund
Margrete Auken

Damian Boeselager
Terry Reintke
Claude Gruffat
Tineke Strik
Mounir Satouri
Anna Cavazzini
Damien Careme
Kim van Sparrentak
Niklas Nienaaß
Francisco Guerreiro